

Près de 6 000 décès supplémentaires durant l'épisode caniculaire de la fin juin : un bilan record depuis 2003

L'agence Santé publique France a comptabilisé un « excès de mortalité » de 5 764 décès entre le 17 juin et le 2 juillet. Si le chiffre reste inférieur à la surmortalité de 2003, un cap semble avoir été « franchi » par rapport aux deux dernières décennies, selon les chercheurs.



Au service des urgences de l'hôpital Pellegrin, au CHU de Bordeaux, le 15 juillet 2026. UGO AMEZ POUR « LE MONDE »

A mesure que les données remontent sur l'épisode exceptionnel de canicule de la fin du mois de juin, le bilan ne cesse de s'alourdir. La

surmortalité, durant cette période de chaleur extrême qui a touché 92 départements et 98,5 % de la population hexagonale, entre le 17 juin et le 2 juillet, atteint 5 764 décès, selon le bulletin publié par Santé publique France (SPF), mercredi 22 juillet. Soit un « *excès de mortalité* », toutes causes confondues, de 36,2 % et un record jamais atteint depuis la canicule de 2003.

Plusieurs enseignements se confirment, selon les chiffres communiqués par l'agence sanitaire pour la première fois à partir des données issues des bureaux d'état civil, comprenant les certificats de décès électroniques (qui couvrent 60 % de la mortalité nationale), mais aussi les certificats papiers, provenant d'un échantillon d'environ 5 000 communes (couvrant 84 % de la mortalité nationale).

Parmi ces quelque 6 000 décès supplémentaires par rapport à une mortalité dite « attendue » (calculée sur les six dernières années en excluant les événements exceptionnels), les personnes âgées ont été les plus touchées, les plus de 75 ans représentant plus des deux tiers de cette surmortalité. Toutes les classes d'âge, à partir de 15 ans, ont néanmoins été concernées par un excès de mortalité, ce qui montre « *l'intensité remarquable et la durée de l'exposition à la chaleur de la population* », selon SPF. Avec près d'un millier de décès en excès, la tranche des 45-64 ans a ainsi connu un bond de 55 % par rapport à la mortalité attendue.

Toutes les régions ont été concernées, à l'exception de la Corse, de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, exposées à la chaleur de manière moins intense sur cette période. La plus touchée est l'Ile-de-France, avec 1 999 morts en excès (+ 81,2 %), suivie du Grand-Est (635 décès en excès, + 38,9 %), des Pays de la Loire (553 morts en excès, + 55,2 %) et du Centre-Val-de-Loire (511 décès en excès, + 62,6 %). Plus de la moitié des décès se sont concentrés sur trois jours, du 25 au 27 juin. « *Cet excès de mortalité pendant un épisode de canicule est le plus élevé observé depuis 2003, sans toutefois en atteindre les niveaux* », relève l'agence sanitaire.

« Cap franchi »

Voilà plusieurs semaines que le décompte des morts liés à ces vagues de chaleur est au centre de toutes les attentions, interrogeant l'action du gouvernement, avec ce repère de 2003 et ses 15 000 décès dans toutes les têtes. Dans l'arène politique, la bataille de chiffres a été engagée dès la fin juin par des députés écologistes, qui ont anticipé un bilan de 10 000 morts, provoquant la réaction vive du premier ministre, Sébastien Lecornu, jugeant le chiffre « *scandaleux* ».

Au cabinet de la ministre de la santé, Stéphanie Rist, on tient à le souligner de nouveau, après cette estimation atteignant près de 6 000 décès, que la surmortalité reste « *bien moindre* » qu'en 2003, et ce malgré l'intensité inédite de l'épisode – signe de progrès dans la surveillance et la gestion de crise dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et les hôpitaux, qui « *ont tenu* ». Les prochains chiffres, consolidés sur les morts attribuables spécifiquement à la chaleur, sont attendus à l'automne.

Lire aussi | [« La France met un prix sur les vies sauvées sur ses routes, mais elle se garde de le faire sur celles que les canicules emportent »](#)

Il n'empêche, dans les rangs scientifiques, on ne manque pas de voir dans ce bilan un « *cap franchi* » par rapport aux deux décennies précédentes. Pour Basile Chaix, directeur de recherche à l'Inserm, spécialisé dans le changement climatique et la santé, ce niveau de surmortalité est « *très important* ». « *En deux semaines de canicule, nous avons égalé les 5 300 décès liés à la chaleur de tout l'été 2023* », souligne-t-il.

« *Nous raisonnons habituellement sur l'ensemble de la période estivale, en comptabilisant le nombre de décès imputables à la chaleur*, explique-t-il. *Sur la période allant de 2014 à 2022, nous sommes restés dans une fourchette allant de 1 000 à 7 000 morts.* » Celle-ci n'a pas été démentie les années suivantes, jusqu'à aujourd'hui : pour le chercheur, il est désormais « *très probable* » voire « *certain* », qu'elle sera « *dépassée* » à la fin de l'été 2026.

Un « effet de moisson » limité

Si la mortalité est bien inférieure à celle de la canicule 2003, qui avait duré plus longtemps (trois semaines), *« nous n'arrivons pas encore à traiter le point essentiel de cette mortalité : l'exposition à la chaleur dans les logements, reprend-il. Tant qu'on ne s'y attaque pas, on ne pourra avoir de progrès significatif ».*

Les études françaises, canadiennes ou américaines montrent que près des trois quarts de la mortalité se produit dans le logement ou qu'elle y trouve son point de départ. *« L'adaptation des villes, avec des dispositifs de rafraîchissement urbains, ou le recensement des personnes vulnérables, sont loin d'être inutiles, mais cela ne pourra suffire. »*

Pour expliquer cette canicule *« particulièrement meurtrière »*, Magali Barbieri, démographe à l'Institut national d'études démographiques, le souligne aussi : *« Nous avons une population qui vieillit, donc des personnes à risque plus nombreuses face à la canicule, explique-t-elle. Et nous avons fait face à une vague particulièrement longue, avec des températures nocturnes très élevées, qui est venue après une première canicule en mai... Il y a l'effet de la fatigue des corps, qui n'arrivent plus à récupérer, et un cumul qui peut être violent, surtout pour les personnes âgées. »*

Si d'un côté, un possible *« effet de moisson »* existe – soit le décès de personnes qui seraient, de toute façon, mortes du fait de leur pathologie quelques jours ou quelques semaines plus tard –, ce dernier reste *« limité »*, selon les études scientifiques, affirme-t-elle. Et se trouve largement *« compensé »* par un autre effet, dit *« scaring »*, soit la mort de personnes dont les pathologies préexistantes se sont aggravées avec la chaleur, et qui auraient vécu plusieurs années sans ces épisodes extrêmes.

[Réutiliser ce contenu](#)